RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00406
Numéro SIREN : 341 908 903
Nom ou dénomination : ABC AGENCEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003561

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *SAINT-ETIENNE*

Date : 23/04/2019

697614

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/003561**
n°de gestion : **1987B00406**
n°SIREN : **341 908 903 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 23/04/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABC AGENCEMENTS - Société par actions simplifiée
13 rue du Vercors ZI Chauvetière 42100 Saint-etienne -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE

697614

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 15 RUE DU VERCORS 42000 SAINT ETIENNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 34190890300014 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092018 Net 3	N-1 30092017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	17 420	AG 17 420		
	Fonds commercial (1)	AH	1 524	AI	1 524	1 524
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	106 638	AS 89 635	17 003	17 295
	Autres immobilisations corporelles	AT	265 902	AU 215 759	50 143	18 424
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		9 900
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		762
	TOTAL (II)	BJ	391 485	BK 322 814	68 671	47 906
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	89 048	BM	89 048	95 573
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 580	BW	1 580	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 197 516	BY	2 197 516	2 387 650
	Autres créances (3)	BZ	109 016	CA	109 016	104 936
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	411 024	CG	411 024	413 146
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 668	CI	6 668	9 777
	TOTAL (III)	CJ	2 814 853	CK	2 814 853	3 011 082
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 206 338	1A 322 814	2 883 524	3 058 988

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE
003561 23 AVR 2019
87 B 406

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Dont immobilisations ou stocks acquis en crédit-bail ou en location-gérance, dans la mesure où ces éléments sont inscrits à l'actif du bilan.

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 000)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	266 185	265 349
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	360 703	424 836
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	714 889	778 185
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	29 381	18 742
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	826 618	742 620
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	960 608	1 326 147
	Dettes fiscales et sociales	DY	177 463	177 594
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	174 565	15 700
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 168 635	2 280 802
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 883 524	3 058 988

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 149 348	2 267 612
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD	5 843 592	FE	FF	5 843 592	6 266 933
	Production vendue services*	FG		FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 843 592	FK	FL	5 843 592	6 266 933
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	2 200	1 914
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	38 635	20 411
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 869	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 886 296	6 289 257
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 116 154	1 276 972
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	6 525	(5 193)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	3 649 572	3 884 533
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	46 838	36 710
	Salaires et traitements*				FY	429 255	354 308
	Charges sociales (10)				FZ	139 331	110 440
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	15 961	11 247
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	1 869	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 405 506	5 669 017
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	480 790	620 241
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	99	70
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	99	70
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	11 744	20 156
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	11 744	20 156
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(11 645)	(20 086)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	469 145	600 155

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	39 633	13 039
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	15 262	7 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	54 895	20 039
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 670	1 120
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	762	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 432	1 120
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	46 463	18 920
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	154 905	194 238
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 941 290	6 309 367
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 580 586	5 884 530
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	360 703	424 836
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
(2) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	36 178	12 163
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	56 316	50 751
(3) Dont	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	4 162	472
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	11 618	20 156
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	38 635	20 411
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf état annexe	8 432	54 894

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
Cf état annexe	4 162	36 178

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x
Informations complémentaires (CICE)	x
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Fonds commercial	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Evaluation des matières et marchandises	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	x
Informations en matière de crédit bail	x
Engagement en matière de pensions et retraites	x
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	x
Transferts de charges	x
Produits et charges sur exercices antérieurs	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 883 524.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 843 592.41 Euros et dégageant un bénéfice de 360 703.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons aucun fait particulier à porter à votre attention.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons pas d'évènement à porter à votre connaissance.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Informations générales complémentaires

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La société n'a pas relevé d'opération non inscrite au bilan qui présenterait des risques ou des avantages significatifs pour elle et dont la présentation serait nécessaire à l'appréciation de sa situation financière.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Nous ne fournissons pas cette information, qui conduirait à communiquer directement la rémunération des personnes concernées.

INTEGRATION FISCALE

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place entre la société SPR SAS 15 rue du Vercors 42100 SAINT ETIENNE SIRET 47822473600015, société mère et ses filiales, dont nous sommes.

Notre option a été exercée avec effet au 01/10/2011

Les principes de cette convention sont les suivants :

- Réallocation : notre société doit constater à la clôture de chaque exercice, dans ses comptes, une charge d'impôt analogue à celle qu'elle aurait supportée si elle avait été seule imposable. La constatation de cette charge fait naître chez notre société mère une créance d'un montant identique. De même, si un déficit est constaté, la filiale comptabilise un impôt négatif correspondant à l'économie d'IS qu'elle procure au groupe. Elle devient alors titulaire d'une créance sur le groupe.
- Au titre de cet exercice notre société a transféré 154 905 € d'IS à SPR
- En cas de sortie de l'intégration, il est retenu le principe de laisse s'appliquer les règles de l'intégration, quels que soit le motif de cette sortie, et ce sans indemnisation aucune pour la filiale sortante.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

éalisées par notre société avec les parties liées étant conclues à de conditions normales de marché et essentiellement avec des sociétés détenues en totalité ou quasi-totalité par une société mère, aucune information n'est à relater à ce sujet.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 18 271 €. Il s'agit d'un produit à recevoir, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Le montant de CICE relatif à l'année civile 2017 s'est élevé à 22 525 €. Il a été transmis à SPR dans le cadre de notre convention d'intégration fiscale.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 22 525 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	22 525
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	22 525

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	18 944		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	189 836	6 367	
Installations générales agencements aménagements divers	243 455	41 025	
Matériel de transport	71 121		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 803		
Avances et acomptes	9 900		
TOTAL	516 116	47 392	
Prêts, autres immobilisations financières	762		
TOTAL	762		
TOTAL GENERAL	535 822	47 392	

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			18 944	18 944
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		89 565	106 638	106 638
Installations générales agencements aménagements divers		84 016	200 464	200 464
Matériel de transport		6 532	64 589	64 589
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		953	850	850
Avances et acomptes		9 900		
TOTAL		190 967	372 540	372 540
Prêts, autres immobilisations financières		762		
TOTAL		762		
TOTAL GENERAL		191 729	391 485	391 485

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 420			17 420
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	172 541	6 656	89 562	89 635
Installations générales agencements aménagements divers	233 424	4 593	84 017	154 001
Matériel de transport	63 068	4 542	6 532	61 078
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 464	170	953	680
TOTAL	470 497	15 961	181 064	305 394
TOTAL GENERAL	487 917	15 961	181 064	322 814

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 656				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 593				
Matériel de transport	4 542				
Matériel de bureau informatique mobilier	170				
TOTAL	15 961				
TOTAL GENERAL	15 961				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	2 197 516	2 197 516	
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 915	82 915	
Divers état et autres collectivités publiques	19 104	19 104	
Débiteurs divers	6 497	6 497	
Charges constatées d'avance	6 668	6 668	
TOTAL	2 313 200	2 313 200	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	508	508		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	28 873	14 233	14 640	
Emprunts et dettes financières divers	660 095	660 095		
Fournisseurs et comptes rattachés	960 608	960 608		
Personnel et comptes rattachés	41 949	41 949		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 114	117 114		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 267	13 267		
Autres impôts taxes et assimilés	5 133	5 133		
Groupe et associés	166 523	166 523		
Autres dettes	174 565	174 565		
TOTAL	2 168 635	2 153 995	14 640	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	19 950			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 127			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	80. 0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS RECU EN APPORT			1 524	1 524	
Total			1 524	1 524	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 365 981
Autres créances	19 526
Total	1 385 507

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	508
Emprunts et dettes financières diverses	11 618
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 749
Dettes fiscales et sociales	99 986
Autres dettes	174 565
Total	327 426

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 668
Total	6 668

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	10
Total	14

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		25 329
Autres engagements donnés :		108 515
CREDIT BAIL REDEVANCES RESTANT A PAYER	105 745	
CREDIT BAIL VALEURS DE RACHAT	2 770	
Total (1)		133 844

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			277 000		277 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			73 555		73 555
- dotations de l'exercice			39 567		39 567
Total			113 122		113 122
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			105 773		105 773
- exercice			56 314		56 314
Total			162 087		162 087
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			48 372		48 372
- entre 1 et 5 ans			57 373		57 373
Total			105 745		105 745
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			2 770		2 770
Total			2 770		2 770
Montant en charge sur l'exercice			56 314		56 314

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
MONTANT INDICATIF		25 329
Engagement total		25 329

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

Le montant porté à titre indicatif de 25 329 € est une simple estimation, étant précisé que la charge potentielle concernant les ouvriers est prise en charge, pour partie, par la PRO BTP.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRIX DE VENTE DES IMMOS CEDEES	15 262	
- DIFFERENCES DE REGLEMENTS	18	
- REGULARISATION CSG SUR PEE	191	
- REMBOURSEMENT DE SINISTRES	3 245	
Total	18 716	
Charges exceptionnelles		
- VNC DES IMMOBILISATIONS CEDEES	762	
- DIFFERENCES DE REGLEMENTS	2	
- SINISTRES SUR CHANTIERS	3 505	
Total	4 269	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENTS ASSURANCES	2 263
INDEMNITES MALADIES	1 109
REFACTURATION DE CHARGES AUX SOCIETES DU GROUPE	35 263
Total	38 635

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- PERTES SUR MATERIELS	1 000	
- REGULARISATION FRS	2 903	
- FRANCHISE SUR SINISTRE	259	
Total	4 162	
Produits		
- REMBOURSEMENT CVAE	3 638	
- DIFFERENCES DE REGLEMENTS	139	
- ANNULATION FRS ANCIENS	32 401	
Total	36 178	

Le 23/12/2018
ROMEYER FREDERIC PRESIDENT

ABC AGENCEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 13 rue du Vercors, 42000 ST ETIENNE
341 908 903 RCS SAINT ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 25 MARS 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 360 703,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 360 703,44 euros

A titre de dividendes 360 000,00 euros
Soit 360 euros par action

Le solde, soit la somme de 703,44 euros
En totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er avril 2019.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à la somme de 360 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/09/2017			424 000 €
30/09/2016			258 000 €
30/09/2015			504 000 €

Certifié conforme
Le Président

ABC AGENCEMENTS

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 80 000 €

13, Rue du Vercors
42 100 SAINT ETIENNE

SIRET : 341 908 903 00022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

==========

- RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

ABC AGENCEMENTS

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 80 000 €

13, Rue du Vercors
42 100 SAINT ETIENNE

SIRET : 341 908 903 00022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC AGENCEMENTS, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Ainsi, nous avons examiné les règles et principes comptables auxquels votre société fait référence ; nous estimons que l'annexe donne une information appropriée à cet égard, ainsi que sur la situation actuelle de la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas présentées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,
Le 08 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes
Michel TAMET & Associés
Inscrit auprès de la
Compagnie Régionale de LYON



Michel TAMET

Société SAS ABC AGENCEMENTS
42000 SAINT ETIENNE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	17 420	17 420				
	Fonds commercial (1)	1 524		1 524	1 524		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	106 638	89 635	17 003	17 295	292-	1. 69-
	Autres immobilisations corporelles	265 902	215 759	50 143	18 424	31 720	172. 17
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes				9 900	9 900-	100. 00-
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				762	762-	100. 00-
	Total II	391 485	322 814	68 671	47 906	20 766	43. 35
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	89 048		89 048	95 573	6 525-	6. 83-
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 580		1 580		1 580	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 197 516		2 197 516	2 387 650	190 134-	7. 96-
	Autres créances	109 016		109 016	104 936	4 080	3. 89
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	411 024		411 024	413 146	2 122-	0. 51-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	6 668		6 668	9 777	3 109-	31. 80-
	Total III	2 814 853		2 814 853	3 011 082	196 229-	6. 52-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 206 338	322 814	2 883 524	3 058 988	175 464-	5. 74-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Société SAS ABC AGENCEMENTS
42000 SAINT ETIENNE

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000)	80 000	80 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	8 000	8 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	266 185	265 349	836	0. 32
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	360 703	424 836	64 133-	15. 10-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	714 889	778 185	63 297-	8. 13-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	28 873	18 050	10 823	59. 96
	Concours bancaires courants	508	692	184-	26. 59-
	Emprunts et dettes financières diverses	826 618	742 620	83 998	11. 31
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	960 608	1 326 147	365 539-	27. 56-
	Dettes fiscales et sociales	177 463	177 594	131-	0. 07-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	174 565	15 700	158 865	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 168 635	2 280 802	112 167-	4. 92-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 883 524	3 058 988	175 464-	5. 74-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 149 348	2 267 612		

Société SAS ABC AGENCEMENTS
42000 SAINT ETIENNE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	5 843 592		5 843 592	6 266 933	423 340-	6.76-
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	5 843 592		5 843 592	6 266 933	423 340-	6.76-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 200	1 914	286	14.95
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			38 635	20 411	18 224	89.28
Autres produits			1 869		1 869	
Total des Produits d'exploitation (I)			5 886 296	6 289 257	402 962-	6.41-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 116 154	1 276 972	160 817-	12.59-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			6 525	5 193-	11 718	225.65
Autres achats et charges externes *			3 649 572	3 884 533	234 961-	6.05-
Impôts, taxes et versements assimilés			46 838	36 710	10 128	27.59
Salaires et traitements			429 255	354 308	74 947	21.15
Charges sociales			139 331	110 440	28 891	26.16
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 961	11 247	4 714	41.92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 869		1 869	
Total des Charges d'exploitation (II)			5 405 506	5 669 017	263 511-	4.65-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			480 790	620 241	139 451-	22.48-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			36 178	12 163		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			4 162	472		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	99	70	29	41. 10
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	99	70	29	41. 10
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	11 744	20 156	8 412-	41. 74-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	11 744	20 156	8 412-	41. 74-
2. Résultat financier (V-VI)	11 645-	20 086-	8 441	42. 02
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	469 145	600 155	131 010-	21. 83-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	39 633	13 039	26 594	203. 95
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 262	7 000	8 262	118. 03
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	54 895	20 039	34 856	173. 94
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 670	1 120	6 550	585. 02
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	762		762	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	8 432	1 120	7 312	653. 10
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	46 463	18 920	27 544	145. 58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	154 905	194 238	39 333-	20. 25-
Total des produits (I+III+V+VII)	5 941 290	6 309 367	368 077-	5. 83-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 580 586	5 884 530	303 944-	5. 17-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	360 703	424 836	64 133-	15. 10-
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	56 316	50 751		
: Redevance de crédit bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées				
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	11 618	20 156		

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x
Informations complémentaires (CICE)	x
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Fonds commercial	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Evaluation des matières et marchandises	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	x
Informations en matière de crédit bail	x
Engagement en matière de pensions et retraites	x
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	x
Transferts de charges	x
Produits et charges sur exercices antérieurs	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 883 524.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 843 592.41 Euros et dégageant un bénéfice de 360 703.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons aucun fait particulier à porter à votre attention.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons pas d'évènement à porter à votre connaissance.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Informations générales complémentaires

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La société n'a pas relevé d'opération non inscrite au bilan qui présenterait des risques ou des avantages significatifs pour elle et dont la présentation serait nécessaire à l'appréciation de sa situation financière.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Nous ne fournissons pas cette information, qui conduirait à communiquer directement la rémunération des personnes concernées.

INTEGRATION FISCALE

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place entre la société SPR SAS 15 rue du Vercors 42100 SAINT ETIENNE SIRET 47822473600015, société mère et ses filiales, dont nous sommes.

Notre option a été exercée avec effet au 01/10/2011

Les principes de cette convention sont les suivants :

- Réallocation : notre société doit constater à la clôture de chaque exercice, dans ses comptes, une charge d'impôt analogue à celle qu'elle aurait supportée si elle avait été seule imposable. La constatation de cette charge fait naître chez notre société mère une créance d'un montant identique. De même, si un déficit est constaté, la filiale comptabilise un impôt négatif correspondant à l'économie d'IS qu'elle procure au groupe. Elle devient alors titulaire d'une créance sur le groupe.
- Au titre de cet exercice notre société a transféré 154 905 € d'IS à SPR
- En cas de sortie de l'intégration, il est retenu le principe de laisse s'appliquer les règles de l'intégration, quels que soit le motif de cette sortie, et ce sans indemnisation aucune pour la filiale sortante.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

éalisées par notre société avec les parties liées étant conclues à de conditions normales de marché et essentiellement avec des sociétés détenues en totalité ou quasi-totalité par une société mère, aucune information n'est à relater à ce sujet.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 18 271 €. Il s'agit d'un produit à recevoir, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Le montant de CICE relatif à l'année civile 2017 s'est élevé à 22 525 €. Il a été transmis à SPR dans le cadre de notre convention d'intégration fiscale.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 22 525 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	22 525
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	22 525

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	18 944		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	189 836	6 367	
Installations générales agencements aménagements divers	243 455	41 025	
Matériel de transport	71 121		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 803		
Avances et acomptes	9 900		
TOTAL	516 116	47 392	
Prêts, autres immobilisations financières	762		
TOTAL	762		
TOTAL GENERAL	535 822	47 392	

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			18 944	18 944
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		89 565	106 638	106 638
Installations générales agencements aménagements divers		84 016	200 464	200 464
Matériel de transport		6 532	64 589	64 589
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		953	850	850
Avances et acomptes		9 900		
TOTAL		190 967	372 540	372 540
Prêts, autres immobilisations financières		762		
TOTAL		762		
TOTAL GENERAL		191 729	391 485	391 485

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 420			17 420
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	172 541	6 656	89 562	89 635
Installations générales agencements aménagements divers	233 424	4 593	84 017	154 001
Matériel de transport	63 068	4 542	6 532	61 078
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 464	170	953	680
TOTAL	470 497	15 961	181 064	305 394
TOTAL GENERAL	487 917	15 961	181 064	322 814

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 656				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 593				
Matériel de transport	4 542				
Matériel de bureau informatique mobilier	170				
TOTAL	15 961				
TOTAL GENERAL	15 961				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	2 197 516	2 197 516	
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 915	82 915	
Divers état et autres collectivités publiques	19 104	19 104	
Débiteurs divers	6 497	6 497	
Charges constatées d'avance	6 668	6 668	
TOTAL	2 313 200	2 313 200	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	508	508		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	28 873	14 233	14 640	
Emprunts et dettes financières divers	660 095	660 095		
Fournisseurs et comptes rattachés	960 608	960 608		
Personnel et comptes rattachés	41 949	41 949		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 114	117 114		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 267	13 267		
Autres impôts taxes et assimilés	5 133	5 133		
Groupe et associés	166 523	166 523		
Autres dettes	174 565	174 565		
TOTAL	2 168 635	2 153 995	14 640	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	19 950			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 127			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	80. 0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS RECU EN APPORT			1 524	1 524	
Total			1 524	1 524	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 365 981
Autres créances	19 526
Total	1 385 507

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	508
Emprunts et dettes financières diverses	11 618
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 749
Dettes fiscales et sociales	99 986
Autres dettes	174 565
Total	327 426

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 668
Total	6 668

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	10
Total	14

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		25 329
Autres engagements donnés :		108 515
CREDIT BAIL REDEVANCES RESTANT A PAYER	105 745	
CREDIT BAIL VALEURS DE RACHAT	2 770	
Total (1)		133 844

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			277 000		277 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			73 555		73 555
- dotations de l'exercice			39 567		39 567
Total			113 122		113 122
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			105 773		105 773
- exercice			56 314		56 314
Total			162 087		162 087
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			48 372		48 372
- entre 1 et 5 ans			57 373		57 373
Total			105 745		105 745
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			2 770		2 770
Total			2 770		2 770
Montant en charge sur l'exercice			56 314		56 314

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
MONTANT INDICATIF		25 329
Engagement total		25 329

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

Le montant porté à titre indicatif de 25 329 € est une simple estimation, étant précisé que la charge potentielle concernant les ouvriers est prise en charge, pour partie, par la PRO BTP.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRIX DE VENTE DES IMMOS CEDEES	15 262	
- DIFFERENCES DE REGLEMENTS	18	
- REGULARISATION CSG SUR PEE	191	
- REMBOURSEMENT DE SINISTRES	3 245	
Total	18 716	
Charges exceptionnelles		
- VNC DES IMMOBILISATIONS CEDEES	762	
- DIFFERENCES DE REGLEMENTS	2	
- SINISTRES SUR CHANTIERS	3 505	
Total	4 269	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENTS ASSURANCES	2 263
INDEMNITES MALADIES	1 109
REFACTURATION DE CHARGES AUX SOCIETES DU GROUPE	35 263
Total	38 635

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- PERTES SUR MATERIELS	1 000	
- REGULARISATION FRS	2 903	
- FRANCHISE SUR SINISTRE	259	
Total	4 162	
Produits		
- REMBOURSEMENT CVAE	3 638	
- DIFFERENCES DE REGLEMENTS	139	
- ANNULATION FRS ANCIENS	32 401	
Total	36 178	

Le 23/12/2018
ROMEYER FREDERIC PRESIDENT